



Doc. 13107
23 janvier 2013

Développements récents au Mali et en Algérie et menace pour la sécurité et les droits de l'homme dans la région méditerranéenne

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 8, insérer le paragraphe suivant:

« L'Assemblée reconnaît les activités anti-terroristes des forces de sécurité algériennes et la menace perpétuelle que représente Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et les groupes qui lui sont associés. Les gouvernements européens devraient continuer d'aider les autorités algériennes à combattre les menaces terroristes dans la région. »

Déposé par:

WALTER Robert, Royaume-Uni, GDE
ARSHBA Otari, Fédération de Russie, GDE
BELYAKOV Anton, Fédération de Russie, GUE
MAKHMUTOV Anvar, Fédération de Russie, GDE
PUSHKOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
SHLEGEL Robert, Fédération de Russie, GDE
SIDYAKIN Alexander, Fédération de Russie, GDE

1. 2013 - Première partie de session

